

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 3 novembre 2018 et au 28 octobre 2017

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
Note(s)		3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾	3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾
Ventes		239 713 \$	242 351 \$	696 131 \$	700 198 \$
Coût des biens vendus	5	103 268	106 468	305 736	312 800
Marge brute		136 445	135 883	390 395	387 398
Frais de vente et de distribution		111 170	118 767	336 650	350 778
Charges administratives		11 177	9 806	33 709	31 180
Dépréciation du goodwill	6	—	26 340	—	26 340
Résultat des activités d'exploitation		14 098	(19 030)	20 036	(20 900)
Produits financiers	12	1 186	4 026	5 120	8 423
Charges financières	12	2 890	8	3 761	47
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		12 394	(15 012)	21 395	(12 524)
Charge d'impôt sur le résultat	11	3 521	1 840	5 703	1 501
Bénéfice net (perte nette)		8 873 \$	(16 852) \$	15 692 \$	(14 025) \$
Bénéfice (perte) par action	13				
De base		0,14 \$	(0,27) \$	0,25 \$	(0,22) \$
Dilué(e)		0,14 \$	(0,27) \$	0,25 \$	(0,22) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3 a)].

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
Note(s)	3 novembre 2018	28 octobre 2017¹⁾	3 novembre 2018	28 octobre 2017¹⁾
Bénéfice net (perte nette)	8 873 \$	(16 852) \$	15 692 \$	(14 025) \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être				
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 154 \$ et de 2 577 \$ pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, respectivement, et de 2 725 \$ et de 535 \$ pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017, respectivement)	9 (420)	7 524	7 021	(1 480)
Écarts de conversion	9 (40)	(159)	(270)	71
Total des autres éléments du résultat global	(460)	7 365	6 751	(1 409)
Résultat global total	8 413 \$	(9 487) \$	22 443 \$	(15 434) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾	3 février 2018 ¹⁾
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	124 698 \$	119 055 \$	104 656 \$
Titres négociables	15	58 233	60 040	62 025
Clients et autres débiteurs		6 019	7 044	4 880
Actif financier dérivé	15	4 518	1 638	37
Impôt sur le résultat recouvrable		—	1 307	2 248
Stocks	5	149 928	148 292	137 105
Charges payées d'avance		20 503	7 938	19 187
Total des actifs courants		363 899	345 314	330 138
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		99 219	113 219	110 292
Immobilisations incorporelles		19 494	19 285	19 433
Goodwill	6	11 843	11 843	11 843
Impôt sur le résultat différé		24 159	26 143	28 015
Total des actifs non courants		154 715	170 490	169 583
TOTAL DES ACTIFS		518 614 \$	515 804 \$	499 721 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	7	114 410 \$	115 395 \$	93 711 \$
Passif financier dérivé	15	—	5 521	9 745
Produits différés	8	10 174	13 174	19 994
Impôt sur le résultat à payer		4 507	—	—
Partie courante de la dette à long terme	15	—	153	—
Total des passifs courants		129 091	134 243	123 450
PASSIFS NON COURANTS				
Autres créditeurs	7	6 891	6 024	8 598
Crédits différés au titre des contrats de location		8 069	6 424	6 450
Passif au titre des retraites		19 589	19 322	19 236
Total des passifs non courants		34 549	31 770	34 284
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	38 397	38 397	38 397
Surplus d'apport		10 164	10 161	10 119
Résultats non distribués		305 243	303 969	299 052
Cumul des autres éléments du résultat global	9	1 170	(2 736)	(5 581)
Total des capitaux propres		354 974	349 791	341 987
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		518 614 \$	515 804 \$	499 721 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Périodes de 39 semaines closes les

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 4 février 2018		38 397 \$	10 119 \$	297 895 \$	(5 581) \$	340 830 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15	3 a)	–	–	1 157	–	1 157
Solde retraité au 4 février 2018		38 397	10 119	299 052	(5 581)	341 987
Bénéfice net		–	–	15 692	–	15 692
Total des autres éléments du résultat global	9	–	–	–	6 751	6 751
Résultat global total pour la période		–	–	15 692	6 751	22 443
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	–	45	–	–	45
Dividendes	9	–	–	(9 501)	–	(9 501)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	45	(9 501)	–	(9 456)
Solde au 3 novembre 2018		38 397 \$	10 164 \$	305 243 \$	1 170 \$	354 974 \$
Solde au 29 janvier 2017		38 397 \$	9 769 \$	326 675 \$	(1 327) \$	373 514 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15	3 a)	–	–	820	–	820
Solde retraité au 29 janvier 2017		38 397	9 769	327 495	(1 327)	374 334
Perte nette		–	–	(14 025)	–	(14 025)
Total des autres éléments du résultat global	9	–	–	–	(1 409)	(1 409)
Résultat global total pour la période		–	–	(14 025)	(1 409)	(15 434)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	–	392	–	–	392
Dividendes	9	–	–	(9 501)	–	(9 501)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	392	(9 501)	–	(9 109)
Solde au 28 octobre 2017 ¹⁾		38 397 \$	10 161 \$	303 969 \$	(2 736) \$	349 791 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

		Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
Note(s)		3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾	3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
		8 873 \$	(16 852) \$	15 692 \$	(14 025) \$
Bénéfice net (perte nette)					
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		8 446	10 596	28 785	32 311
Dépréciation du goodwill		—	26 340	—	26 340
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	31	(643)	206	(123)
Perte réalisée sur la vente de titres négociables		69	—	69	—
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	12	2 627	(2 089)	3 692	(5 276)
Variation nette du transfert vers les stocks (du profit) de la perte réalisé(e) sur les couvertures de flux de trésorerie		(221)	(282)	(4 628)	94
(Profit) perte de change		(2 723)	2 151	(1 048)	1 859
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	12	(1 186)	(953)	(3 290)	(2 523)
Charge d'impôt sur le résultat		3 521	1 840	5 703	1 501
		19 437	20 108	45 181	40 158
Variations dans ce qui suit :					
Clients et autres débiteurs		269	(1 727)	(1 160)	(2 785)
Stocks		(6 784)	99	(12 823)	(1 367)
Charges payées d'avance		16	1 411	(1 316)	(1 092)
Fournisseurs et autres créditeurs		7 709	(194)	19 515	(2 375)
Passif au titre des retraites		100	140	352	453
Crédits différés au titre des contrats de location		860	(550)	1 619	(1 806)
Produits différés		(5 702)	(3 906)	(9 820)	(7 183)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		15 905	15 381	41 548	24 003
Intérêts payés	12	—	(8)	—	(47)
Intérêts reçus		581	317	1 394	749
Dividendes reçus		663	611	1 917	1 818
Impôts sur le résultat reçus		30	114	2 336	662
Impôts sur le résultat payés		—	—	(4)	(7)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		17 179	16 415	47 191	27 178
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles		(7 230)	(6 816)	(18 534)	(15 596)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	—	77	—
Achats de titres négociables		(7 505)	—	(7 505)	—
Produit tiré de la vente de titres négociables		7 536	—	7 536	—
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(7 199)	(6 816)	(18 426)	(15 596)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Dividendes payés	9	(3 167)	(3 167)	(9 501)	(9 501)
Remboursements sur la dette à long terme	14	—	(508)	—	(1 502)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(3 167)	(3 675)	(9 501)	(11 003)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE					
		2 684	(2 310)	778	(1 789)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE					
		9 497	3 614	20 042	(1 210)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE					
		115 201	115 441	104 656	120 265
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE					
		124 698 \$	119 055 \$	124 698 \$	119 055 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines données, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 3 février 2018, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 6 décembre 2018.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location,

lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme pour l'exercice ouvert le 4 février 2018 et elle a appliqué les exigences de la norme de façon rétrospective, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 29 janvier 2017, tout comme le retraitement des périodes correspondantes.

L'IFRS 15 a eu une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux programmes de fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et des interprétations connexes, les produits étaient affectés aux programmes de fidélisation de la clientèle au moyen de la méthode de la juste valeur résiduelle. Aux termes de l'IFRS 15, l'affectation des produits différés relativement à ses programmes de fidélisation de la clientèle est répartie entre les primes accordées dans le cadre du programme de fidélisation et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs.

L'IFRS 15 a également eu une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux cartes-cadeaux vendues. Auparavant, la société produisait une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle avait des raisons de croire qu'elles ne seraient pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées et cette estimation était comptabilisée comme des produits. Aux termes de l'IFRS 15, si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilise le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits.

Auparavant, la société comptabilisait les produits provenant de la vente de biens évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des retours sur ventes. Selon l'IFRS 15, lorsque la société réalise une vente avec droit de retour, elle comptabilise des produits des activités ordinaires d'un montant correspondant à celui auquel elle s'attend à avoir droit. La société comptabilise aussi un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre des biens dont elle prévoit le retour. Le passif au titre du remboursement futur est présenté au montant brut, comme un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre du recouvrement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société :

Bilans consolidés intermédiaires résumés

3 février 2018			
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Stocks	136 049 \$	1 056 \$	137 105 \$
Impôt sur le résultat différé	28 441	(426)	28 015
Fournisseurs et autres créditeurs	92 655	1 056	93 711
Produits différés	21 577	(1 583)	19 994
Résultats non distribués	297 895	1 157	299 052
28 octobre 2017			
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Stocks	146 654 \$	1 638 \$	148 292 \$
Impôt sur le résultat différé	26 335	(192)	26 143
Fournisseurs et autres créditeurs	113 757	1 638	115 395
Produits différés	13 892	(718)	13 174
Résultats non distribués	303 443	526	303 969
29 janvier 2017			
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Stocks	146 059 \$	866 \$	146 925 \$
Impôt sur le résultat différé	25 891	(301)	25 590
Fournisseurs et autres créditeurs	114 254	866	115 120
Produits différés	21 478	(1 121)	20 357
Résultats non distribués	326 675	820	327 495

Puisque l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan se limite aux éléments ci-dessus, un bilan retraité au 29 janvier 2017 n'a pas été présenté dans les bilans consolidés intermédiaires résumés non audités.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat

	Période de 13 semaines close le 28 octobre 2017		
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Ventes	242 373 \$	(22) \$	242 351 \$
Marge brute	135 905	(22)	135 883
Résultat des activités d'exploitation	(19 008)	(22)	(19 030)
Perte avant impôt sur le résultat	(14 990)	(22)	(15 012)
Charge d'impôt sur le résultat	1 846	(6)	1 840
Perte nette	(16 836)	(16)	(16 852)

	Période de 39 semaines close le 28 octobre 2017		
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Ventes	700 601 \$	(403) \$	700 198 \$
Marge brute	387 801	(403)	387 398
Résultat des activités d'exploitation	(20 497)	(403)	(20 900)
Perte avant impôt sur le résultat	(12 121)	(403)	(12 524)
Charge d'impôt sur le résultat	1 610	(109)	1 501
Perte nette	(13 731)	(294)	(14 025)

L'adoption de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur la perte par action pour les périodes comparatives.

Mise à jour des principales méthodes comptables

En raison de l'adoption initiale de l'IFRS 15, comme il est décrit ci-dessus, la société a mis à jour ses principales méthodes comptables comme suit :

Produits

La société comptabilise les produits lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service a été transféré. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie correspondant à celle à laquelle la société s'attend à avoir droit, y compris une contrepartie variable dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas ajustement à la baisse important.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les produits sont répartis entre les primes au titre des programmes de fidélisation de la clientèle et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que produits différés jusqu'à ce que les points et les primes de fidélisation soient échangés par le client.

Cartes-cadeaux

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. Si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilise le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits.

Vente avec droit de retour

La société accorde des droits de retour sur les biens vendus aux clients. Les produits sont diminués du montant équivalent aux retours attendus et un passif au titre du remboursement connexe est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs. En outre, la société comptabilise un actif connexe pour représenter son droit de récupérer les retours dans les stocks.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La société a adopté les modifications de l'IFRS 2 pour l'exercice ouvert le 4 février 2018. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore à la période de 39 semaines close le 3 novembre 2018 et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et devra être appliquée rétrospectivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 16 par anticipation.

Au cours de l'exercice, la société a continué d'évaluer l'incidence de la norme sur ses processus d'affaires, son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ses systèmes de traitement de données, ses technologies de l'information et ses formules de rémunération. La société a mis en place un système de gestion des contrats de location et elle continue de préciser et de valider les données d'entrée et les principales hypothèses utilisées aux fins de ses calculs selon l'IFRS 16. D'après une évaluation préliminaire, la société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront puisqu'aux termes de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur les obligations locatives. Au fil du temps, les charges liées aux contrats de location simple diminueront et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges d'intérêts augmenteront.

La société a l'intention d'adopter cette norme en appliquant l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale sera comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 3 février 2019, sans retraitement de la période correspondante. Selon l'IFRS 16, le recours à des mesures de simplification est permis aux termes de l'approche rétrospective modifiée. La société prévoit fournir des informations additionnelles détaillées, entre autres sur toute mesure de simplification qu'elle choisira, et sur toute incidence financière quantitative estimée sur ses états financiers consolidés audités pour l'exercice qui sera clos le 2 février 2019.

Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)

Le 7 février 2018, l'IASB a publié le document *Modification, réduction ou liquidation d'un régime* (modifications d'IAS 19). Les modifications s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1^{er} janvier 2019 ou de la date à laquelle elles seront appliquées pour la première fois (l'application anticipée est permise).

Les modifications de l'IAS 19 clarifient le fait que :

- lors de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies, une société doit maintenant utiliser des hypothèses actuarielles à jour afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour la période;
- l'effet du plafond de l'actif n'est pas pris en compte dans le calcul du gain ou de la perte sur la liquidation d'un régime.

La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 19 dans ses états financiers de l'exercice qui sera ouvert le 3 février 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent de trésorerie détenue auprès des banques qui porte intérêt à des taux variables.

5. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont respectivement élevés à 100 125 \$ et à 297 154 \$ (102 958 \$ et 303 975 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017). De plus, la société a respectivement comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 3 143 \$ et de 8 582 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes 3 novembre 2018 (3 510 \$ et 8 825 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1 904 \$ a été inclus dans les stocks au 3 novembre 2018 (1 638 \$ au 28 octobre 2017; 1 056 \$ au 3 février 2018).

6. GOODWILL

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la bannière Addition Elle.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année à la date de clôture de l'exercice, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Au 3 novembre 2018, il n'existait aucun indice de dépréciation.

Au 28 octobre 2017, la société a déterminé qu'un test de dépréciation intermédiaire s'imposait en raison de la baisse de rentabilité de la bannière Addition Elle par rapport aux prévisions et aux périodes antérieures. Pour évaluer si le goodwill affecté à la bannière Addition Elle avait perdu de la valeur, la valeur comptable de ce groupe d'UGT a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Au 28 octobre 2017, la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité et calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue. Les flux de trésorerie projetés sur une période de trois ans ont été utilisés et ajustés en fonction d'une valeur finale. Pour les exercices 2019 à 2021, les projections des flux de trésorerie ont été établies en fonction de l'expérience passée, des résultats d'exploitation réels et des projections budgétaires, en supposant une croissance des ventes de 3 % pour l'exercice 2019 et de 2 % pour les exercices 2020 et 2021. La valeur finale est fondée sur le taux de croissance moyen à long terme du secteur, estimé à 2 %. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés selon un taux après impôt de 14 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »), lequel était fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte des bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, un coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure du capital de la société.

Par suite du test, la société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 26 340 \$ pour les périodes de 13 et 39 semaines closes le 28 octobre 2017. Du fait de la perte de valeur comptabilisée au titre de l'UGT de la bannière Addition Elle, la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable.

7. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾	3 février 2018 ¹⁾
Dettes fournisseurs	76 749 \$	75 921 \$	68 044 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	23 250	17 634	19 031
Autres créditeurs non commerciaux	8 151	14 536	1 398
Créditeurs relatifs aux locaux	5 320	9 530	8 703
Passif au titre du remboursement futur	4 497	3 798	2 259
Contrats déficitaires ²⁾	3 334	–	2 874
	121 301	121 419	102 309
Moins la partie non courante	6 891	6 024	8 598
	114 410 \$	115 395 \$	93 711 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 février 2018
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	5 098 \$	6 024 \$	5 724 \$
Contrats déficitaires	1 632	–	2 874
Unités d'actions liées à la performance (note 10)	161	–	–
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	6 891 \$	6 024 \$	8 598 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3 a)].

2) En raison de la décision de fermer ses 17 magasins Hyba à la clôture de l'exercice qui sera clos le 2 février 2019, la société a comptabilisé une provision au titre des contrats déficitaires liés à ces magasins. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, la provision au titre des contrats déficitaires (courants et non courants) a respectivement augmenté de 812 \$ et de 1 137 \$ en raison des provisions supplémentaires et des changements aux montants actualisés, contrebalancés par une diminution de 428 \$ et de 677 \$, respectivement, au titre des montants repris au cours de la période.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

	3 novembre 2018	28 octobre 2017 ¹⁾	3 février 2018 ¹⁾
Programmes de fidélisation de la clientèle	1 969 \$	5 117 \$	6 296 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	8 205	8 057	13 698
	10 174 \$	13 174 \$	19 994 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3 a)].

9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Périodes de 39 semaines closes les			
	3 novembre 2018		28 octobre 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	49 890	37 915	49 890	37 915
Total du capital social	63 330	38 397 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Achat d'actions aux fins d'annulation

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, la société n'a racheté aucune action aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2017. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 4 février 2018	(4 923) \$	(658) \$	(5 581) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 773 \$)	2 106	–	2 106
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 804 \$)	4 915	–	4 915
Variation des écarts de change	–	(270)	(270)
Solde au 3 novembre 2018	2 098 \$	(928) \$	1 170 \$
Solde au 29 janvier 2017	(410) \$	(917) \$	(1 327) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 045 \$)	(2 891)	–	(2 891)
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 510 \$)	1 411	–	1 411
Variation des écarts de change	–	71	71
Solde au 28 octobre 2017	(1 890) \$	(846) \$	(2 736) \$

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 novembre 2018	28 octobre 2017
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	3 167 \$	3 167 \$	9 501 \$	9 501 \$
Dividende par action	0,05 \$	0,05 \$	0,15 \$	0,15 \$

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions

Aux termes du plan d'options sur actions, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (d'au plus 5 ans pour les options attribuées avant le 8 juin 2016), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant d'au plus 7 ans (d'au plus 10 ans pour les options attribuées avant le 8 juin 2016). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation

d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les				Pour les périodes de 39 semaines closes les			
	3 novembre 2018		28 octobre 2017		3 novembre 2018		28 octobre 2017	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	2 071	7,91 \$	2 911	7,78 \$	2 401	7,81 \$	3 843	9,27 \$
Attribution	—	—	—	—	—	—	—	—
Exercice	—	—	—	—	—	—	—	—
Renonciation	(133)	5,78	(44)	5,89	(463)	6,79	(976)	13,57
En circulation à la clôture de la période	1 938	8,06 \$	2 867	7,81 \$	1 938	8,06 \$	2 867	7,81 \$
Options exerçables à la clôture de la période	1 403	8,73 \$	1 625	9,11 \$	1 403	8,73 \$	1 625	9,11 \$

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, la société a respectivement comptabilisé une charge rémunération de 7 \$ et de 45 \$ relativement à son régime d'options sur actions (113 \$ et 392 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017) ainsi qu'une variation au surplus d'apport correspondante.

Unités d'actions liées à la performance (régées en trésorerie)

La société offre un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAP deviennent acquises en fonction des conditions de performance non liées au marché évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance »). Le nombre d'UAP dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAP attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAP acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAP multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 9 avril 2018, la société a attribué 481 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 4,06 \$ (322 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 5,09 \$ pour la période de 39 semaines close le 28 octobre 2017). Les UAP deviennent acquises intégralement une fois la période de performance terminée si les conditions non liées au marché préétablies sont respectées.

La variation du nombre d'UAP en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 novembre 2018	28 octobre 2017
	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	883	664	546	388
Attribution	–	–	481	322
Renonciation	(81)	(25)	(225)	(71)
En circulation à la clôture de la période	802	639	802	639

Au 3 novembre 2018, en fonction d'un prix moyen pondéré par action de 3,91 \$ pour les cinq jours de bourse précédant le 3 novembre 2018, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 20 \$ et de 117 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 4 \$ et 44 \$ dans les charges administratives pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, respectivement (recouvrement de 522 \$ et de 349 \$ dans les frais de vente et de distribution et recouvrement de 234 \$ et de 166 \$ dans les charges administratives pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017, respectivement), ainsi qu'une variation correspondante dans les autres créiteurs non courants.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de l'ajustement de la juste valeur lié aux titres négociables. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

12. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 novembre 2018	28 octobre 2017
Produits de dividendes liés aux titres négociables	584 \$	611 \$	1 841 \$	1 818 \$
Produits d'intérêts	602	350	1 449	752
Profit de change	–	976	1 830	577
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	–	2 089	–	5 276
Produits financiers	1 186	4 026	5 120	8 423
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	–	8	–	47
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	2 627	–	3 692	–
Perte de change	194	–	–	–
Perte réalisée à la sortie de titres négociables	69	–	69	–
Charges financières	2 890	8	3 761	47
Produits financiers nets (charges financières nettes) comptabilisé(e)s dans le résultat net	(1 704) \$	4 018 \$	1 359 \$	8 376 \$

13. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le calcul du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action est fondé sur un bénéfice net de 8 873 \$ et de 15 692 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018 (perte nette de 16 852 \$ et de 14 025 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 novembre 2018	28 octobre 2017
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	63 330	63 330	63 330	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	63 330	63 330	63 330	63 330

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018 et 28 octobre 2017, respectivement, toutes les options sur actions en cours étaient exclues du calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	3 novembre 2018	28 octobre 2017	3 février 2018
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	740 \$	2 976 \$	1 424 \$

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins, et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs liées aux magasins dont la performance est insatisfaisante de 246 \$ et de 2 445 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018 (1 309 \$ et 3 156 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par des magasins individuels (unités génératrices de trésorerie, « UGT »). Par ailleurs, au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, une charge au titre des pertes de valeur sur des actifs de 409 \$ a été reprise à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT (224 \$ et 496 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2017, la société a respectivement remboursé 508 \$ et 1 502 \$ en principal et 8 \$ et 47 \$ en versements d'intérêts au titre de sa dette à long terme.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	3 novembre 2018						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$	4 518 \$
Titres négociables	58 233 \$	– \$	– \$	58 233 \$	58 233 \$	– \$	58 233 \$

28 octobre 2017							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	1 638 \$	– \$	1 638 \$	– \$	1 638 \$	1 638 \$
Titres négociables	60 040 \$	– \$	– \$	60 040 \$	60 040 \$	– \$	60 040 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	5 521 \$	– \$	5 521 \$	– \$	5 521 \$	5 521 \$
Passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Dette à long terme	– \$	– \$	153 \$	153 \$	– \$	153 \$	153 \$

3 février 2018							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	37 \$	– \$	37 \$	– \$	37 \$	37 \$
Titres négociables	62 025 \$	– \$	– \$	62 025 \$	62 025 \$	– \$	62 025 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	9 745 \$	– \$	9 745 \$	– \$	9 745 \$	9 745 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 3 novembre 2018, le 28 octobre 2017 et le 3 février 2018.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec sa banque des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change à terme, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
3 novembre 2018	1,274 \$	130 000 \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$
28 octobre 2017	1,303 \$	199 500 \$	1 638 \$	(5 521) \$	(3 883) \$
3 février 2018	1,286 \$	204 500 \$	37 \$	(9 745) \$	(9 708) \$

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.